

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 64

Titre d'emploi : Aviseur services professionnels

Aviseure services professionnels

Groupe : D

NATURE DU TRAVAIL

Supporter la clientèle interne dans l'obtention de services professionnels en préparant les contrats, en s'assurant de l'engagement financier et en assurant le suivi des avenants le cas échéant.

TÂCHES TYPES

1. Diriger le processus d'analyse des offres de service et de qualification des fournisseurs.
2. Participer à l'établissement de la planification annuelle et de son suivi.
3. Participer à la négociation du contrat avec les fournisseurs, rédiger le contrat ou l'avenant et exercer le suivi de réalisation.
4. S'assurer d'obtenir l'engagement financier de l'entreprise et de procéder au paiement du fournisseur dans le respect des clauses contractuelles et des délais requis.
5. Établir, produire et diffuser l'information contractuelle et de gestion requise à l'interne comme à l'externe et plus particulièrement les rapports d'avancement des services rendus.
6. Enclencher le processus d'évaluation du consultant à la fin de son contrat conjointement avec le requérant.
7. Proposer des améliorations et/ou modifications aux méthodes de travail en fonction du marché spécifique qui lui est attribué.
8. S'assurer de la saisie des engagements au système SAP de l'ensemble des activités reliées à l'obtention et à la gestion des services professionnels.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	3	1	2	4	4	4	4a	2	4	2	346	7
POINTAGE	60	27	5	8	56	28	60	24	10	56	12	346	7

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31  
A M J